

2015/2016



La cible roannaise

club de tir sportif affilié à la FFTir

N° 13 42 055

Où nous trouver ?

Au Stand de tir : pont d'Aiguilly - route de Charlieu
42300 ROANNE (carrefour D482 / D39)

Téléphone 04 77 70 60 87 pendant les horaires d'ouverture.

Site internet : www.lacibleroannaise.fr

mail : cibleroannaise@gmail.com

En dehors de ces horaires pour les urgences :

le Président 06 37 24 59 95

mail : president@lacibleroannaise.fr

Quand : Les stands sont ouverts :

le lundi et samedi de 14h à 18h le

mercredi de 14h à 20h le dimanche

de 9h à 12h

Les installations : TIR A 10, 25, 50 ET 200 Mètres

Le stand est doté de 6 pas de tir :

10 postes à 10 mètres ; 16 postes à 25 mètres ;

12 postes à 50 mètres ; 6 postes à 200 mètres, complété
par un club house

Le montant des cotisations :

Adulte 155€* ; jeune (étudiants, moins de 21ans): 105€* ;

Couple : 275€ ; **Réductions famille** (Parents/enfants),

* Plus un chèque « travaux » de 40 € (de 16 à 69ans) récupérable après
participation aux corvées d'entretien ou à l'organisation de concours.

Les conditions d'adhésion :

- Etre apte médicalement (fournir certificat médical*)

- Ne pas avoir de restriction judiciaire à l'emploi des

armes (fournir casier judiciaire B3)

- Autorisation parentale pour les mineurs (à fournir)

(Article 9 de nos statuts) « L'admission des membres est décidée par le Conseil d'administration. Le refus d'admission n'a pas à être motivé. Le postulant s'engage à respecter les statuts, le règlement intérieur, et à régler le montant de ses cotisations annuelles. L'admission ne devient définitive qu'après règlement par le postulant du droit d'entrée et de la cotisation annuelle en vigueur. ».

Elle se formalise avec la demande d'adhésion.